



Réf. Farde e-Assemblées : 2383213

N° OJ : 27

Projet d'Arrêté - Conseil du 25/01/2021

Objet : Ancien Hôtel communal de Laeken - prolongation de la concession à la Zone de police.

Le Conseil Communal,

Considérant qu'en date du 1er janvier 2003, la Ville a accordé à la Zone de police Bruxelles capitale – Ixelles une concession d'une durée de 9 ans relative à l'occupation d'une superficie de 1.528 m² dans le bâtiment dit « Ancien Hôtel communal de Laeken » sis à 1020 Bruxelles, boulevard Emile Bockstael, 244

Considérant que le Conseil Communal, en séance du 3 octobre 2011 a autorisé la prolongation de cette convention de concession pour une nouvelle période de 9 ans, aux mêmes conditions, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

Considérant quel le loyer mensuel actuel est de 14.111,04€ indexé.

Considérant que La Zone de Police souhaite prolonger cette convention de concession pendant une nouvelle période de 9 ans

Sur proposition du Collège des Bourgmestres et Echevins:

Arrête:

Article 1.

Prolonger la convention de concession accordée à la Zone de police Bruxelles Capitale – Ixelles relative à l'occupation d'une superficie de 1.528 m² dans le bâtiment dit « Ancien Hôtel communal de Laeken » sis à 1020 Bruxelles, boulevard Emile Bockstael, 244 pour une nouvelle période de 9 ans prenant cours le 1er janvier 2021 au mêmes conditions.

Annexes :